

Sont-ils bien morts ?

Une méthode de vérification de la mort au XVIII^e siècle.

Les croque-morts n'ont jamais vérifié avec les dents la réalité des décès : le verbe croquer a ici le sens argotique de «faire disparaître». Au début du XVIII^e siècle, lorsque cette expression est apparue, la vérification de la mort était toutefois un acte important : la peur d'être enterré vivant était une phobie. La fouille archéologique d'un charnier de la grande peste, qui sévit à Marseille de 1720 à 1722, nous a permis, avec Georges Léonetti, du service de médecine légale de la Faculté de médecine de Marseille, et Olivier Dutour, du Laboratoire d'anthropologie biologique, de montrer qu'une méthode de vérification de la mort décrite dans des anciens traités médicaux, l'introduction d'une épingle dans le gros orteil, était vraiment utilisée.

L'angoisse collective de l'inhumation prématurée est

De nombreuses épreuves de vérification sont décrites en détail : pour les «épreuves chirurgicales», relatées par Buffon, on utilise des instruments tranchants, piquants ou brûlants, que l'on applique sur la face interne des mains, des bras, des omoplates, sous la plante des pieds ou sous les ongles des orteils. Les ouvrages médicaux recommandent une attention particulière en temps de peste, où le risque de fausse mort était maximal : la nécessité d'isoler au plus vite les cadavres provoquait de nombreuses infractions



est celle d'une femme d'âge mûr. Une épingle avait été introduite en dehors du tendon de l'extenseur du gros orteil droit, à proximité de la phalange, et recourbée sur le dos de la phalange, à la moitié de son trajet.

Ces épingles d'une longueur de 25

L'épingle de 25 millimètres encore en place (à droite) avait été introduite dans le gros orteil du cadavre. Ce procédé de vérification de la mort, que l'on ne connaissait que par des traités médicaux, a été découvert sur deux corps inhumés dans un charnier de la peste qui a dévasté Marseille entre 1720 et 1722.

tions aux règles régissant les enterrements ordinaires et les défunts étaient inhumés dans les heures qui suivaient le décès.

DES ÉPINGLES DANS LES SÉPULTURES

Sur deux corps inhumés côte à côte dans un charnier de la peste de Marseille, nous avons découvert, au niveau de l'extrémité du gros orteil, une épingle à tête en bronze. Le premier corps est celui d'une jeune femme, dont l'inhumation a suivi de peu le décès : sa position indique que le cadavre n'était pas encore rigide. Une épingle avait été introduite sous l'ongle du gros orteil gauche, tangentiellement à la dernière phalange. La seconde sépulture

millimètres correspondent à un modèle utilisé communément pour relier des feuillets dans les liasses d'archives de Marseille du XVIII^e siècle. Dans les deux cas, leur position prouve qu'elles ont été plantées volontairement sur le cadavre. Leur découverte met en évidence, pour la première fois grâce à l'anthropologie de terrain, une pratique de vérification de la mort telle qu'elle est décrite par les médecins du XVIII^e siècle. Pour l'une des deux femmes dont le décès avait ainsi été certifié, les fossoyeurs avaient toutefois peut-être encore un doute : ils ont déposé sur ses membre inférieurs un bloc de pierre de 50 kilogrammes.

Michel SIGNOLI

Laboratoire d'anthropologie biologique, Faculté de médecine de Marseille